

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, tenue le 13 mars 2023 à 19 h 30 à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis.

Madame la mairesse	Jocelyne Lafond
Les conseillers(ères)	Serge Ippersiel
	Michel Daigle
	Louise Drouin
	Linda Laurence
	Annie Leduc

La directrice générale greffière-trésorière est également présente

Le siège numéro 1 est vacant.

La mairesse Madame Jocelyne Lafond ouvre la séance, il est 19 h 31.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Le tirage sera fait mardi par vidéo.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10726-03-2023

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Annie Leduc
appuyé par Michel Daigle
et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants à Varia : 12.2 Embauche temporaire – Responsable de la vie communautaire, culturelle et des loisirs, 12.3 Sonde de PH pour débitmètre et 12.4 Résolution pour ClicSÉQR.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10727-03-2023

Adoption du procès-verbal (13-02-2023)

Il est proposé par Louise Drouin
appuyé par Serge Ippersiel
et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2023.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10728-03-2023

Adoption des comptes

Il est proposé par Linda Laurence
appuyé par Serge Ippersiel
et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes inscrits dans les listes de chèques suivantes:

- La liste de chèques générale, des numéros 949 à 1045 totalisant 113 614.90 \$ et portant sur la période du 1^{er} février 2023 au 28 février 2023.

- La liste de chèques salaires, des numéros 500311 à 500349 totalisant 22 937.96 \$ et portant sur la période du 1^{er} février 2023 au 28 février 2023.

Il est de plus résolu d'adopter les comptes suivants :

- un paiement Accès-D pour Pages jaunes pour un montant de 5.40\$.
- un paiement Accès-D à la Quincaillerie Bigras inc. au montant de 646.20 \$.

adoptée

CORRESPONDANCE:

- Élections – Le scrutin aura lieu le 4 juin 2023 pour l'élection partielle.
- MAMH – Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations.
- UMQ – Élaboration d'un règlement relatif à la démolition d'immeuble.
- FMQ – Consultations pré budgétaires 2023-24, les municipalités locales et régionales en première ligne.
- Du 13 au 17 mars 2023 – Semaine de la sécurité alimentaire pour tous!

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10729-03-2023

Achat de formulaires de vérifications pour véhicules d'urgence

Il est proposé par Louise Drouin

appuyé par Michel Daigle

et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 115.00\$ plus taxes pour 250 formulaires de vérifications pour véhicules d'urgence.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10730-03-2023

Modification à l'entente d'entraide avec la municipalité de Mont-Saint-Michel

Il est proposé par Louise Drouin

appuyé par Serge Ippersiel

et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse Madame Jocelyne Lafond ainsi que la directrice générale greffière-trésorière Madame Marilynne Melançon à signer la modification à l'entente. La modification consiste à facturer seulement 50 % pour les véhicules lorsque l'appel est annulé en cours de route.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10731-03-2023

Demande de prix pour la location de niveleuse avec opérateur

Il est proposé par Serge Ippersiel

appuyé par Michel Daigle

et résolu à l'unanimité de faire parvenir, à Excavation Simon Lévesque Inc., 9383-0776 Québec inc. et Niveleuse MB ENR, un appel d'offres pour la location de niveleuse avec opérateur pour la période du 8 mai 2023 au 7 mai 2024. Les soumissions devront être reçues au plus tard à 11h25 le vendredi 28 avril 2023, et seront ouvertes le 28 avril à 11h30.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10732-03-2023

Demande de prix pour location de machineries

Il est proposé par Annie Leduc
appuyé par Louise Drouin
et résolu à l'unanimité d'inviter les entrepreneurs de la municipalité, à soumettre des prix pour la location de machineries, selon le document fourni par le conseiller juridique de la municipalité. Les prix soumis, pour la période de 12 mai 2023 au 11 mai 2024, devront être reçus au plus tard le 28 avril 2023 à 11h40.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10733-03-2023

2^e RELANCE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR LA RECONSTRUCTION ET L'ÉLEVATION DU PONT HAMEL

ATTENDU QUE les changements climatiques seront de plus en plus fréquents,

ATTENDU QUE la crue des eaux fait en sorte que le ministère des transports du Québec est dans l'obligation de fermer plusieurs de nos ponts à la circulation,

ATTENDU QUE ces mesures sont nécessaires pour la sécurité de nos citoyens,

ATTENDU QUE la possibilité d'enclaver un grand nombre de nos citoyens est possible dans les années à venir,

ATTENDU QUE tous ces ponts appartiennent au ministère des transports du Québec et que l'entretien des surfaces est confié à la municipalité,

ATTENDU QUE la municipalité vous a fait parvenir en mai 2020 un extrait de la résolution 9931-05-2020 demandant la reconstruction et l'élévation du pont Hamel,

ATTENDU QUE la municipalité vous a fait parvenir en octobre 2021 un extrait de la résolution 10320-10-2021 faisant la même demande que la précédente,

ATTENDU QUE la municipalité vous a fait parvenir en mars 2022 un extrait de la résolution 10438-03-2022 faisant la même demande que la précédente,

ATTENDU QU'il est de la responsabilité de la municipalité conjointement avec le ministère des Transports de voir à trouver des solutions durables afin de protéger la population,

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Annie Leduc, appuyé par Louise Drouin.

et résolu à l'unanimité de demander au Ministre des Transports du Québec de procéder le plus tôt possible à la reconstruction du pont Hamel pour l'élever de 800 mm à 1 mètre afin que plus d'une centaine de nos citoyens ne soient pas enclavés lors de la crue des eaux à chaque printemps lorsque le ministère doit fermer les ponts. Les coûts pourraient être partagés entre notre municipalité et le ministère des Transports du Québec selon la répartition suggérée :

- Relevé d'arpentage et autre mandat technique = **répartition des coûts entre le MTQ et la municipalité (50 / 50)**
- Travaux de rehaussement du pont incluant équipement, main-d'œuvre et nouveaux matériaux des culées (bois, membrane, pierre et matériaux granulaires, quincaillerie...) = **payé par le MTQ**
- Travaux d'empierrement dans les faussés aux approches du pont = **payés par le MTQ**
- Travaux de rehaussement de glissière ou système de retenue, le cas échéant = **payé par le MTQ**
- Travaux de rehaussement du profil de la route et des entrées privées = **payé par la municipalité**
- Travaux d'asphaltage aux approches = **payé par la municipalité.**

Il est de plus résolu d'adresser une copie à notre députée madame Chantale Jeannotte afin de lui demander de nous appuyer dans notre démarche.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10734-03-2023

Facture Automation R.L. pour nouvel automate

Il est proposé par Annie Leduc
appuyé par Serge Ippersiel

et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 44 800 \$ plus taxes pour l'achat et l'installation d'un nouvel automate pour la station d'eau potable, les crédits n'étant pas suffisants au budget une réaffectation sera faite ultérieurement.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10735-03-2023

Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Ippersiel, appuyé(e) par Annie Leduc et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac autorise ce qui suit :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

- QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;
- QUE Marilyne Melançon, directrice générale greffière-trésorière soit autorisée à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 23-282 est, par la présente, donné par la conseillère Louise Drouin et qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement relatif à la démolition, sera soumis pour adoption et que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10736-03-2023

Soumission d'entretien du plancher de l'Hôtel de Ville

Il est proposé par Louise Drouin
 appuyé par Annie Leduc
 et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 1 500 \$ plus taxes auprès de Entretien S. Ippersiel pour le service de décapage et cirage pour la remise à niveau du plancher à l'Hôtel de Ville.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10737-03-2023

Renouvellement Office 365

Il est proposé par Annie Leduc
 appuyé par Louise Drouin
 et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 986.40\$ plus taxes pour le renouvellement de treize licences Office ainsi que 120 \$ plus taxes pour l'achat de deux batteries pour les ordinateurs de l'administration.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10738-03-2023

Affectation fonds Loisirs

ATTENDU QU'UN fonds à la réserve a été créé pour les loisirs;

ATTENDUE QUE la municipalité achète un monte-pente pour une glissade sur tube;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Serge Ippersiel
 appuyé par Michel Daigle
 et résolu à l'unanimité d'affecter ces fonds en réserves pour le paiement de la facture au fournisseur La Rose des Vents au montant de 30 000 \$. Il est de plus résolu d'affecter un 5 000 \$ pour l'installation du monte-pente.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10739-03-2023

Offre de service pour audit des états financiers 2022-2023
Modification de la résolution 10718-02-2023

ATTENDU QU'À la séance de février 2023, l'offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton a été acceptée seulement pour l'année 2022;

ATTENDU QUE Raymond Chabot Grant Thornton refuse de faire nos états financiers pour seulement 1 an;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier la résolution 10718-02-2023;

Il est proposé par Annie Leduc
appuyé par Michel Daigle
et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton pour faire nos états financiers 2022 et 2023 aux prix figurants à ladite offre de services.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10740-03-2023

Soumission pour l'achat de deux nouveaux ordinateurs

Il est proposé par Linda Laurence
appuyé par Annie Leduc
et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 2 045.50 \$ avant taxes auprès de Cyberinfo Plus pour l'achat de deux nouveaux ordinateurs, 1 pour la bibliothèque et 1 à l'urbanisme.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10741-03-2023

Soumission de matériaux pour réfection de la toiture et des gouttières au gazébo ainsi que la toilette au quai public

Il est proposé par Annie Leduc
appuyé par Serge Ippersiel
et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 2 518.15 \$ avant taxes à la quincaillerie Bigras inc. pour l'achat des matériaux pour la réfection de la toiture et des gouttières au gazébo ainsi que la toilette au quai public

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10742-03-2023

Nommer un élu sur le comité consultatif en urbanisme

Il est proposé par Annie Leduc
appuyé par Linda Laurence
et résolu à l'unanimité de nommer le conseiller Monsieur Michel Daigle à siéger en tant qu'élu sur le comité consultatif en urbanisme.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10743-03-2023

Affichage du poste de responsable de la vie communautaire, culturelle et des loisirs

Il est proposé par Louise Drouin
appuyé par Michel Daigle
et résolu à l'unanimité de publier un offre d'emploi pour le poste de responsable de la vie communautaire, culturelle et des loisirs.

L'offre d'emploi sera affichée au bureau de poste, à l'Hôtel de Ville sur nos réseaux sociaux ainsi que sur zone emploi.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10744-03-2023

Demande de photocopies par divers comités

Il est proposé par Annie Leduc
appuyé par Linda Laurence
et résolu à l'unanimité d'offrir les 50 premières copies gratuitement, les copies excédentaires seront au coût de 0.10 ¢, et ce, seulement pour les divers comités à but non lucratif.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10745-03-2022

FACTURE POUR DES BACS SUPPLÉMENTAIRES AUX INSTALLATIONS MUNICIPALES

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a reçu une facture pour des bacs noirs supplémentaires aux installations municipales;

ATTENDU QUE la municipalité offre le service de bacs à l'hôtel de ville où les citoyens ne sont pas desservis;

ATTENDU QUE la liste des adresses non desservis est jointe à la présente;

ATTENDU QUE Ces citoyens paient déjà ce service pour leur résidence et/ou chalet;

- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Leduc, appuyé(e) par Louise Drouin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac demande ce qui suit :
- QUE la présente résolution soit envoyée à la régie intermunicipale des déchets de la Lièvre;
- QUE la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac demande à la RIDL d'annuler la facture # 24760.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10746-03-2023

Dépôt des rapports de travail

Il est proposé par Annie Leduc
appuyé par Serge Ippersiel
et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les rapports de travail de l'inspecteur municipal, de la responsable à l'urbanisme, à l'environnement et à l'inspection en bâtiment et technicienne en assainissement de l'eau, de la responsable de la vie communautaire, culturelle et des loisirs, des pompiers, des commis de la bibliothèque et de la préposée à l'entretien de l'Hôtel de Ville et de la salle paroissiale pour le mois de février 2023.

adoptée

MADA

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10747-03-2023

Nomination d'une responsable des questions familiales et/ou des aînés

Il est proposé par Annie Leduc
appuyé par Serge Ippersiel
et résolu à l'unanimité de nommer la conseillère Madame Linda Laurence, responsable des questions familiales et/ou des aînés, pour la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac.

adoptée

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Rendez-Vous aérien pas beaucoup d'avion mais une belle participation du public.
Bingo du 5 mars très bien.
Activités de la semaine de relâche, remerciements à tous les participants, organisateurs, une très belle participation.
Comité de Bénévolat beaucoup de services et activités, voir la grille sur leur page Facebook ou dans le petit journal.
1^{er} paiement de taxes le 16 mars.

VARIA :

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10748-03-2023

ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURES – ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE D'ENTRAIDE AUTOMATIQUE SELON LES PROTOCOLES D'APPELS INCENDIES ÉTABLIS POUR LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS DE SAUVETAGE NAUTIQUE ET SUR GLACE.

Il est proposé par Louise Drouin, appuyé par Michel Daigle
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer l'entente relative à la fourniture d'entraide automatique selon les protocoles d'appels incendies établis pour la réalisation d'opérations de sauvetage nautique et sur glace.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10749-03-2023

Embauche temporaire – responsable de la vie communautaire, culturelle et des loisirs

Il est proposé par Annie Leduc,
appuyé par Michel Daigle
et résolu à l'unanimité d'embaucher temporairement Madame Karine Quevillon à compter du 20 mars 2023 au poste de responsable de la vie communautaire, culturelle et des loisirs, et ce, selon les mêmes conditions en vigueur, le temps qu'il faudra pour embaucher un nouveau responsable.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10750-03-2023

Sonde de pH pour débitmètre

Il est proposé Annie Leduc
appuyé par Louise Drouin
et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 394.10 \$ plus taxes pour l'achat d'une sonde de pH pour le débitmètre.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10751-03-2023

Autorisation pour le ClicSÉQR

Il est proposé par Serge Ippersiel
appuyé par Michel Daigle

et résolu à l'unanimité :

QUE Marilyne Melançon, directrice générale greffière-trésorière, soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

Considérant que tous les conseillers de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac ont voté, elle est adoptée et entre en vigueur le 13 mars 2023. Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la Municipalité et en fait partie intégrante.

adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Liste des comités.
- embellissement du village, nous pourrions améliorer – nous pourrions voir avec le comité pour de nouvelles actions à mettre en place.
- Hommage à Monsieur Michel Miller.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10752-03-2023

Levée de la séance

Il est proposé par Louise Drouin
appuyé par Annie Leduc
et résolu à l'unanimité de lever la séance, il est 20 h 05.

adoptée

Jocelyne Lafond, mairesse

Marilyne Melançon, directrice générale
greffière-trésorière

Je, Jocelyne Lafond, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.